



HAL
open science

La céramique peinte de La Tène finale en Champagne-Ardenne

Jean-Loup Flouest

► **To cite this version:**

Jean-Loup Flouest. La céramique peinte de La Tène finale en Champagne-Ardenne. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1985, 3, pp.47-51. hal-02919565

HAL Id: hal-02919565

<https://hal.science/hal-02919565v1>

Submitted on 23 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Description des vases (Planches II et III) :

A) Les formes :

Le type dominant est celui du tonnelet au col à peine souligné avec une lèvre arrondie, légèrement évasée. Le fond est non souligné, il est plutôt légèrement surélevé, voire concave (Planches II et III, 4, 5, 9 ?)

L'autre forme est la reprise du vase piriforme ou "à profil en S", très fréquent dans la variante non peinte. Le col est nettement marqué par un resserrement au-dessus de l'épaule et la lèvre est largement évasée. La partie basse se caractérise par un évasement modéré et le fond est légèrement concave (Pl. III, 1, 2, 3).

B) Les pâtes :

Lorsque la couleur au coeur des tessons a été observée, elle est décrite soit comme identique à celle de la surface, c'est-à-dire allant de crème rosé à rouge orangé, soit comme différente, elle varie alors du gris brun au gris foncé.

La volonté de cuire en atmosphère oxydante semble donc évidente même si certaines pièces ont commencé par une brève cuisson en atmosphère réductrice.

Tous les vases sont tournés à l'exception du n° 6, Pl III.

C) Les peintures :

- Les motifs les plus fréquents sont des bandes rouges, marron, brun foncé sur engobe crème voire blanc. (Pl II, III, 1, 2, 3).

Les motifs géométriques sont composés de bandes le plus souvent verticales remplies de crosses opposées, de sortes d'échelles ou de lignes ondulées parallèles. (PIII, 4, 5, 7).

- Enfin les motifs zoomorphes sont remarquables par le traitement excessivement longiligne des membres inférieurs ou par l'abondance des courbes et spirales telles qu'on les rencontre dans l'art numismatique contemporain (Pl III, 8, 9).

Conclusion :

A la même époque de la Tène Finale, existe dans le Forez, une production de céramique peinte qui atteint 10 % par rapport aux autres productions. Cette région peut donc faire figure de centre de production même si les ateliers n'ont pas été trouvés. Mais en fait, les comparaisons avec la région Champagne-Ardenne non seulement ne sont pas très convaincantes, mais encore accentuent la différence, puisque les types fréquents en Champagne (les vases-tonnelets) sont l'exception en Forez.

Il semble donc plus sage pour le moment de constater la simultanéité d'une mode en diverses régions (est de Reims, Forez, Verdun sur le Doubs, Besançon par exemple) plutôt que de vouloir reconnaître des zones d'influences économiques (voir les conclusions de MM. Chossenot et Lambot dans leurs articles respectivement sur Saint-Hilaire le Grand et Vieux-les-Asfeld).

J.L. FLOUEST Besançon, octobre 1984

Légende des planches :

Planche II (échelle 1/4 sauf 8 à 1/3) 1 - 5 : Hannogne ; 6 : Ménil-Annelles MN6 ; 7 : Ville-sur-Retourne VT3 ; 8 : Hauviné, Feneux, T.23 ; 9 - 11 : Saint Hilaire le Grand ; 12 : Bouy T.10.

Planche III : (échelle 1/3 pour 1, 2, 7 ; échelle 1/4 pour 3,8 ; échelle 1/5 environ pour 4, 5, 6, 9).

1 : Hauviné, la Ferme Badaud ; 2 : Hauviné, la Poterie, T.18 ; 3 : Hauviné, la Poterie, T.27 ; 4-6 : Vieux les Asfeld ; 7 : Hauviné, le Bois Gilbert, T.2 bis ; 8 : Hauviné, la Poterie, T.12 ; 9 : Bétheny.





